



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal

Mot du maire

Sommaire

Séances du conseil juillet et août 2013

Bibliothèque, École de Musique de Matane

École Assomption, Camp de jour, Cercle de Fermières

Sécurité publique, Règlement concernant les animaux

RénoVillage, Programme Changez d'air, Boîte à lunch zéro déchet

DEKhockey Baie-des-Sables

Calendrier des activités septembre 2013

2 L'été file à toute vitesse et voilà qu'il faut déjà commencer à penser élections municipales. Certains élus ont confirmé qu'ils ne se présenteront pas pour un second mandat, il faut donc penser à la relève.

3
4 Certaines personnes ont déjà manifesté leur intérêt à s'impliquer en politique municipale. Vous pouvez avoir les informations supplémentaires sur le rôle des élus et pour les formations éventuelles au bureau municipal et sur Internet à www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca

5
6 Quant au poste de maire, j'ai toujours cette même passion et ce même désir de continuer à travailler pour le développement de la municipalité. Pour l'instant, je songe donc à me présenter pour un autre mandat.

7
8 De bonnes nouvelles pour notre CLSC. À la suite d'une rencontre et en présence de madame Nicole Morin, directrice générale du CSSS, elle nous informe des décisions prises par le conseil d'administration concernant l'offre de service de Baie-des-Sables qui sera de trois jours par semaine pour les services de santé courants et de soutien à domicile. L'horaire reste à déterminer.

Bravo au camp de jour, nous avons eu de nombreuses inscriptions ce qui confirme un besoin et aussi à nos deux animatrices, Amélie Pitteloud et Aude Blais, pour leur bon travail.

Bonne fin d'été et à bientôt,
Denis Santerre, maire

Service de garde en milieu scolaire

Je remercie toute l'équipe qui a travaillé à la mise en place du nouveau Service de garde de l'école : messieurs Christian Beaulieu, commissaire, Denis Santerre, maire, mesdames Pascale Ratté, présidente du conseil d'établissement (CÉ) et Jessica Santerre, représentante des parents ainsi que madame Brigitte Gauthier, directrice de l'école Assomption sans qui, le projet n'aurait été finalisé.

Je remercie aussi tous les parents qui ont cru au projet en inscrivant leurs enfants.

Une nouvelle étape commence pour la sauvegarde de notre l'école.

Véronique Lamarre,
membre du CÉ

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Téloc. : 418 772-6455

Messagerie :

baiedessables@mrcdematane.qc.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

SADC
de la région de
MATANE

Une belle entrée scolaire à tous les étudiants et leurs enseignants



Séances du conseil juillet et août 2013

Lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2013, votre conseil a résolu:

D'accepter l'offre de la *Financière Banque Nationale inc.* pour le financement de l'emprunt du 16 juillet 2013 au montant de 279 000 \$ et qu'un emprunt par billet prévu aux règlements d'emprunt n^{os} 2005-06 et 2011-03 soit réalisé;

D'autoriser l'inscription du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Adam Coulombe, à la formation pour le président d'élection offerte par le Directeur général des élections;

D'acheter une parcelle de terrain pour l'aménagement d'un point d'alimentation en eau pour le service incendie;

De présenter une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'autoriser le lotissement (morcellement), l'aliénation en sa faveur et à l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, plus particulièrement aux fins d'aménagement d'un réservoir d'eau pour la protection incendie et de ses accessoires, sur une partie du lot 510 du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de McNider, circonscription foncière de Matane, d'une superficie d'environ 65 mètres carrés, en bordure du 4^e Rang Est;

D'accepter la soumission de *Nemo* de 16 679,03 \$ taxes incluses pour la fourniture d'un réservoir d'eau en fibre de verre ainsi que les accessoires prévus à l'appel d'offres public;

De retenir la soumission de *Weed-Man Matane* de 631,56 \$ taxes

incluses pour le fauchage en bordure des chemins municipaux;

De bonifier le montant des travaux pour l'amélioration du 5^e Rang Est et de la rue des Souvenirs et de l'autorisation prévue à la résolution n^o 2013-111 d'une somme additionnelle de 10 000 \$ afin de porter le coût de l'ensemble des travaux à un montant maximal de 20 000 \$;

De demander des soumissions sur invitation pour la fourniture de gravier naturel destiné au rechargement des chemins municipaux en vertu des résolutions n^{os} 2013-111 et 2013-131;

De rétrocéder gratuitement à madame Sonia Boucher l'ancienne assiette de chemin de la route 297 d'une superficie de 755,5 mètres carrés et située sur une partie des lots 345 et 496;

De demander des soumissions sur invitation pour la fourniture de sable pour abrasif destiné à l'entretien hivernal des chemins municipaux;

D'accepter la soumission de *Weed-Man Matane* pour l'épandage d'herbicide non sélectif sur le terrain du bassin d'épuration des eaux usées et le sentier pédestre situé le long de la rue de la Mer de 339,17 \$ taxes incluses;

D'accepter de demander à *Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc.* de verser le solde du Fonds visibilité Cartier pour 2013 à la Corporation de développement de Baie-des-Sables;

De modifier l'horaire de travail à madame Jacinthe Fournier, concierge, en attribuant 2 heures par semaine de plus aux 4 heures de base pour l'entretien du centre communautaire au rez-de-chaussée et au sous-sol durant les 6 semaines d'opération du camp de jour;

De modifier son calendrier 2013 des séances ordinaires du conseil municipal afin de tenir compte de la disponibilité des élus et ainsi obtenir le quorum le 12 août au lieu du 5 août.

Lors de la séance ordinaire du 12 août 2013, votre conseil a résolu :

De refuser toutes soumissions reçues pour l'installation d'un réservoir d'eau en fibre de verre ainsi que les accessoires prévus à l'appel d'offres public;

D'accepter la soumission de la *Ferme Marie-Jacques Bélanger* pour la fourniture de gravier naturel destiné au rechargement des chemins municipaux au prix de 1,54 \$ la tonne métrique (non déchargé). Le besoin est estimé à 3 000 tonnes métriques;

D'accepter la soumission de *Les Entreprises D'Auteuil et fils inc.* pour la fourniture de sable pour abrasif destiné à l'entretien hivernal des chemins municipaux au prix de 8,54 \$ la tonne métrique livré et tamisé. Le besoin est estimé à 300 tonnes métriques;

De demander des soumissions sur invitation pour l'approvisionnement en propane;

D'autoriser le directeur des travaux publics, monsieur André Bernier, à faire niveler les chemins municipaux par *Les Entreprises Marius Pelletier enr.* au tarif horaire de 90 \$;

D'accepter l'offre de service professionnel de *Roche* en date du 8 juillet 2013 sur une base horaire (enveloppe d'environ de 1 500 \$) pour une assistance technique dans le cadre du prolongement

du réseau d'aqueduc dans le secteur sud de la Route 132;

De demander à *Cartier Énergie Éolienne* de verser directement la somme de 305,66 \$ au Cercle de Fermières puisque le rapport final de leur projet *Métier à tisser pour échantillon* est terminé;

D'approuver les documents cadastraux concernant la correction du lot 195-1 préparées par monsieur Jean-Marc Michaud, arpenteur-géomètre;

D'accepter la soumission d'*Informidata* de 959,89 \$ plus les taxes pour la fourniture et l'installation d'un système sans-fil extérieur à longue portée et des équipements afin de rendre l'accès Internet (filaire et Wifi) disponible au centre communautaire.

Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 9 septembre 2013

- * Demande de soumission pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées;
- * Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal;
- * Demande de dérogation mineure n° 2013-02 de madame Lorraine St-Laurent au 123, rue de la Mer;
- * Attribution du prix relatif à l'entretien des jardinières.

Nouvelles de la bibliothèque

Malgré l'arrivée de l'automne, la bibliothèque municipale maintiendra son horaire d'été. Ainsi, la bibliothèque sera ouverte tous les jeudis de 16 h à 19 h.

L'exposition du mois de septembre regroupe des livres réunis sous le thème « des romans à découvrir ». Ce sont, en quelque sorte, les coups de cœur de vos bibliothécaires.

Venez donc les découvrir avec plaisir!

De plus, ayant profité de l'été pour faire le grand ménage, il y aura une vente des livres élagués le **jeudi 5 septembre** lors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Tous les livres seront vendus à 1 \$.

N'hésitez donc pas à venir nous voir et à découvrir de nouveaux auteurs tel Montaigne, grand auteur français du 16^e siècle, qui a dit dans un de ses essais : « *Sur le plus beau trône du monde, on n'est jamais assis que sur son cul!* »

Bonne lecture!

Liliane Ferland, responsable



ÉCOLE DE MUSIQUE DE MATANE
On se prépare pour la rentrée

Les cours de musique en guitare et en piano reprennent dans la semaine du 9 septembre à l'école Assomption de Baie-des-Sables.

L'École de musique de Matane propose un enseignement de qualité qui permet l'apprentissage de la musique comme loisir aux jeunes et aux adultes. Elle offre également la possibilité de s'orienter vers des études supérieures en musique grâce à son affiliation avec le Conservatoire de musique de Rimouski.

Il est important de s'inscrire sans délai car peu de places sont disponibles. Pour l'alto, le chant, la chorale pour les jeunes de 7 à 17 ans, le clavier, la clarinette, le djembé, l'éveil musical, la flûte, le violon et l'initiation au ukulélé, les cours débiteront au Pavillon de la Cité le **3 septembre prochain**. Il est possible de s'inscrire en tout temps durant l'année scolaire.

Pour inscription ou information, composez le **418 562-4212 entre 13 h et 18 h**.

Vous pouvez consulter le site Internet à l'adresse suivante :

www.ecolemusiquematane.com

Christine Fortin, directrice



Le prochain bulletin vous parviendra le 30 septembre et la date de tombée des articles sera le 24 septembre 2013

Petit coin de réflexion

« *Ne cherche pas à avoir le bonheur et à le posséder. Cherche plutôt à devenir le bonheur et à le partager et alors, qui pourra te l'enlever?* »

Anonyme

École Assomption Rentrée scolaire 2013-2014

Depuis le lundi 26 août, les élèves de l'école Assomption ont effectué leur retour en classe.

Cette année encore, nous accueillons les élèves du préscolaire 4 ans jusqu'au secondaire II. Différents projets et activités, dont des cours de piscine, viendront agrémenter leur journée scolaire. Je tiens à souhaiter à chacun ainsi qu'à tout le personnel une excellente année se déroulant dans la joie!

Dans quelques semaines, il y aura l'assemblée générale ainsi que la formation du nouveau conseil d'établissement. La population et les parents sont invités à y assister et à s'impliquer au sein de notre école. Bonne entrée!

Pascale Ratté, présidente du Conseil d'établissement



Cercle de Fermières

Pour une 91^e année, le Cercle de Fermières de Baie-des-Sables reprend ses activités pour l'année 2013 - 2014.

La prochaine rencontre se tiendra le **lundi 16 septembre** à 19 h au local des Fermières au 108, rue de la Mer.

Bienvenue aux nouvelles membres et une belle saison de créativité à tous!

Huguette Marcoux, conseillère des communications



Camp de jour

Le camp de jour s'est officiellement terminé le vendredi 9 août dernier.

Nous avons eu cette année trente-huit (38) inscriptions. En plus des activités au centre communautaire, les enfants ont pu bénéficier d'une sortie à l'extérieur le jeudi 1^{er} août au Canyon des Portes de l'Enfer Rimouski où ils ont profité du parcours de *Géocachette* et de l'activité *Les portes d'Oniria le sentier enchanté*. Après le dîner, destination la plage de Sainte-Luce et le tout s'est terminé à la crèmerie puis du retour à la maison. Aussi, une visite à la bergerie de la ferme René Santerre a été très appréciée.

Le vendredi 9 août, à l'invitation de l'Association des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables, les jeunes ont assisté à la fête au Parc des Générations où ils ont pu profiter des balançoires et d'un jeu gonflable. Le dîner, comprenant hot dogs cuits sur le barbecue, salade et breuvage, leur a été offert gratuitement.

Merci aux enfants qui ont assidûment fréquenté le camp de jour. Un merci spécial à nos deux animatrices, Amélie Pitteloud et Aude Blais, qui se sont partagé les tâches afin de divertir les enfants. Merci aussi aux parents de votre encouragement.

Nous espérons vous revoir l'an prochain!



Subvention à Baie-des-Sables

Voici les subventions accordées à la Municipalité de Baie-des-Sables par Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, ministre délégué au Tourisme et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, pour l'année 2013.

- * 10 000 \$ pour les travaux d'amélioration du 5^e Rang Est et de la rue des Souvenirs (PAARRL);
- * 1 250 \$ pour le Comité la sauvegarde du quai;
- * 250 \$ pour l'Office municipal d'habitation;
- * 200 \$ pour les célébrations de la Fête nationale;
- * 200 \$ pour le Cercle de Fermières.



Denis Santerre et Pascal Bérubé

Des personnes qui se démarquent

- * À mesdames Ghislaine Dubé et Micheline Santerre qui ont entretenu les arbustes des ronds-points Est et Ouest de notre village en début de l'été. Merci et encore merci!
- * À messieurs Jacques Perreault et Laurent St-Laurent qui, l'été durant, ont entretenu le sentier pédestres au grand bonheur des utilisateurs. Mille mercis!
- * À monsieur Marcel Cousineau qui a mis son talent de photographe au service de notre communauté afin de nous offrir une série de photos (commerces, services publics, architectures, paysages) de notre village pour notre *Galerie de photos* sur notre site Internet, nous vous invitons à le visiter. Merci, merci, merci...
- * À *Béton provincial* de Matane qui a commandité une partie des frais de cinq butés de béton pour le centre communautaire.

SÉCURITÉ PUBLIQUE**PERMIS DE BRÛLAGE**

La Municipalité de Baie-des-Sables a adhéré à l'entente intermunicipale relative à l'organisation d'un Service régional de sécurité incendie.

Le Service incendie remet également les permis de feu à ciel ouvert pour les municipalités qu'il dessert. Pour ce faire, nous vous invitons à communiquer directement avec le service au 418 562-6734 poste 327, monsieur Jimmy Marceau ou poste 325, monsieur Steve Lavoie. Les informations demandées sont : votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, le type de feu ainsi que la date prévue de brûlage. Le permis est gratuit, valable pour une période de deux semaines maximum.

Aucun permis n'est requis pour l'utilisation d'un poêle à briquettes ou à charbon de bois ou barbecue au gaz ou pour un feu dans tout foyer extérieur lorsqu'il est pourvu d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation.

Pour assurer la qualité de notre atmosphère, le ministre de l'Environnement vous demande de ne brûler que des matières premières, c'est-à-dire des bûches d'arbre, branches, feuilles mortes, etc. Tous matériaux provenant d'une industrie ou d'une entreprise, peints ou créosotés ne peuvent être brûlés à ciel ouvert. Il est important de noter que, dans tous les cas, il est interdit de causer nuisance au voisinage par la fumée ou les odeurs.

Pour connaître l'indice de feu pour la région émis par la Société de protection des forêts contre le feu, visitez le www.sopfeu.qc.ca.

Nous vous invitons également à consulter le Règlement n° 2008-02 sur la prévention incendie à www.municipalite.baiedessables.ca.

Ramonage

Vous désirez faire ramoner votre cheminée, le Service régional de sécurité incendie vous remettra le nom d'une personne accréditée et autorisée à exécuter le travail sur le territoire.

Taxes municipales

Troisième versement le **30 septembre 2013.**

Matane au rythme des saisons

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Matane, vous informe que le tout nouveau document *Matane au rythme des saisons* édition automne 2013 est maintenant disponible. Plusieurs activités vous sont proposées et vous permettent de vous inscrire aux cours offerts durant cette période.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire à votre bureau municipal ou sur le site Internet de la Ville de Matane, www.ville.matane.qc.ca.

Règlement concernant les animaux.**Dispositions applicables à tous les animaux**

- Tout animal gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

- Il est défendu de laisser en tout temps un animal dans une rue, une ruelle, une place publique ou sur une propriété privée autre que l'unité d'occupation et les dépendances du propriétaire de l'animal;

- Un chien doit être porté ou conduit par son gardien au moyen d'une laisse dont la longueur ne peut excéder deux (2) mètres sauf lorsque le chien se trouve dans les limites de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances;

Les faits et les gestes indiqués ci-dessous constituent des nuisances et sont, à ce titre, prohibés:

- Lorsqu'un chien aboie ou hurle et que ses aboiements ou ses hurlements sont susceptibles de troubler la paix et le repos de toute personne, ou être un ennui pour le voisinage;

* L'omission pour le gardien d'un chien, sauf d'un chien guide, **d'enlever et de nettoyer immédiatement par tous les moyens appropriés, d'une propriété publique ou privée, les matières fécales de son chien.**

Agissons en citoyen responsable!



Camp de jour été 2013

Programme RénoVillage

La MRC de la Matanie informe les personnes intéressées à soumettre une demande d'aide financière dans la cadre du programme *RénoVillage* qu'une période d'inscription se tiendra du 22 juillet au 3 septembre 2013.

Les formulaires d'inscription sont disponibles en version papier au bureau municipal et en version électronique sur le site Internet à www.municipalite.baiedessables.ca. Les personnes admissibles sont les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui souhaitent corriger des déficiences majeures à leur résidence. La valeur maximale uniformisée des résidences admissibles est fixée à 90,000 \$.

Programme Changez d'air!

Le 4 février dernier, la Municipalité de Baie-des-Sables adhère au programme « *Changez d'air!* » qui consiste au retrait et au remplacement des vieux appareils de chauffage aux bois.

Vous pourriez obtenir jusqu'à 600 \$ de remise pour le remplacement d'un appareil de chauffage certifié.

Ce programme est financé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et géré par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

Pour obtenir plus de détails sur ce programme, consultez le site Internet suivant : www.changez d'air.org



Conseil développement durable

Encouragez l'agriculture locale en visitant les fermes offrant des produits du terroir.

Boîte à lunch zéro déchet

Au Québec, nous produisons assez de déchets pour remplir 5 millions de sacs à ordures par jour. Il existe plusieurs façons de réduire le nombre de déchets produits comme préparer une boîte à lunch plus écologique. Une boîte à lunch sans déchets à l'école et au bureau c'est possible!

Voici les cinq étapes à suivre pour y arriver :

Il est tout d'abord essentiel d'évaluer les besoins réels en nourriture afin d'éviter le gaspillage et de nourrir la poubelle.

Utilisez des contenants réutilisables de plastique ou de verre. En évitant les emballages jetables comme les sacs de plastique refermables, vous réduirez grandement le nombre de déchets produits. Si vous avez besoin de sacs de plastique, réutilisez vos sacs à pain ou à lait.

Attention! Certains contenants de plastique sont composés de produits chimiques toxiques qui peuvent contaminer la nourriture. D'autres ne sont pas conçus pour les plats gras ou chauds. Vérifier le chiffre inscrit à l'intérieur du triangle sur le revers du contenant, les plastiques de type 5, 4 et 2 sont des plastiques stables plus sécuritaires pour votre santé.

Priorisez l'achat d'aliments en grand format. Les aliments en vrac sont moins emballés, souvent moins dispendieux et vous permettent d'utiliser la bonne quantité de nourriture, selon vos besoins. Les produits offerts en portion individuelle sont à éviter (fromage, boîtes à boire, yogourts, sachets de biscuits).

Apportez votre vaisselle réutilisable, fourchette, couteau, cuillère et tasse et utilisez un linge de tissu au lieu de serviettes en papier jetables.

Il s'agit de petits gestes simples à la portée de tous qui, lorsqu'appliqués quotidiennement, peuvent vraiment faire une différence pour préserver nos ressources et notre qualité de vie.

Vous pouvez vous impliquer, c'est très simple, allez-y!

Pour information supplémentaire :
Olivier Banville, urb.

Directeur général adjoint et Directeur de l'aménagement et de l'urbanisme

MRC de la Matanie
418 562-6734 poste 221
Olivier.banville@lamatanie.ca



DEKHockey Baie-des-Sables



Bonjour à tous,

La fin de la saison 2013 de la ligue de Dekhockey approche à grands pas et nous vous invitons aux derniers matchs des séries pour venir encourager votre équipe favorite lors de la grande finale qui aura lieu le **samedi 7 septembre dès 13 h**.

Pour l'occasion, une journée spéciale sera organisée avec plusieurs activités au menu : match principal de la finale, concours d'habileté des joueurs avec prix, partie amicale entre les joueurs des équipes éliminées des séries, souper sur place à prix populaire, gala en soirée avec remise des trophées et des prix. Vous pouvez consulter l'horaire détaillé en visitant notre site Internet au www.dekhockeybds.com.

Cette année les deux équipes en finale sont le **BTPerformance** et pour une troisième fois en autant de saisons **La Maçonnerie MB**. Au moment d'écrire ces lignes, le BTPerformance mène 1 à 0 dans cette finale 3 de 5. Ce premier match fut tout un spectacle pour nos spectateurs, car il a fallu deux périodes de prolongation avant qu'une des deux équipes trouve le fond du filet. Le but victorieux fut compté par le n° 44 du BTPerformance, Jérôme Proulx Thériault, qui a joué les héros lors de ce match, car il a marqué les deux buts de son équipe. Les deux gardiens, Mathieu Harrisson et Israël Beaulieu, quant à eux, ont très bien fait puisqu'ils n'ont accordé qu'un but chacun en temps réglementaire. Cette série sera donc des plus serrées et nous en mettra plein la vue. Voici un résumé qui a mené ces deux équipes en finale :

Classement de la saison en 16 parties jouées:

- 1-BTPerformance : 11 V, 5 D, 0 VF, 2 DF = 24 PTS
- 2-Maçonnerie MB : 11 V, 5 D, 2 VF, 1 DF = 23 PTS
- 3-Fromagerie du Littoral : 9 V, 7 D, 1 VF, 0 DF = 18 PTS
- 4-Les Entreprises D'Auteuil : 5 V, 11 D, 1 VF, 1 DF = 11 PTS
- 5-Les Armoires Idécor : 4 V, 12 D, 1 VF, 1 DF = 9 PTS

Les deux dernières équipes au classement devaient s'affronter un dernier soir pour empêcher l'une d'entre elles d'entrer dans la ronde des séries. Ce duel opposait Les Entreprises D'Auteuil et Les Armoires Idécor dans une minisérie 2 de 3 qui avait lieu le mardi 6 août. Les Armoires Idécor ont su imposer leur loi dès le départ en gagnant le premier match contre Les Entreprises D'Auteuil par la marque 10 à 4. Lors du deuxième affrontement, l'attaque de Les Entreprises D'Auteuil a eu le dessus sur cette dernière en l'emportant par la marque de 7 à 4. Une dernière partie de 15 minutes devait donc être jouée pour déterminer le grand vainqueur. Ce match fut des plus serrés, car il s'est soldé par un verdict de 2 à 1 pour Les Armoires Idécor. Ainsi donc, l'équipe de Les Entreprises d'Auteuil n'a pu participer aux séries de fin de saison. Nous félicitons celle-ci, car cette équipe s'est vraiment démarquée par leur esprit sportif tout au long de la saison. Dans la première ronde opposant la position 1 à la position 4, le BTPerformance est sorti victorieux contre les Armoires Idécor avec des gains de 8 à 4 et de 6 à 2. La deuxième série qui opposait les deux équipes de milieu de classement a nécessité trois matchs pour déterminer le vainqueur. Le premier a été gagné par la Maçonnerie MB 7 à 6. La Fromagerie du Littoral a riposté en remportant le 2^o par la marque de 6 à 3. Le dernier match de cette série fut remporté par la Maçonnerie MB 6 à 2.

Venez donc encourager votre équipe favorite le **samedi 7 septembre** et profitez de l'occasion pour venir voir notre nouveau tableau d'affichage et nos gradins. Bonne série aux deux équipes en finale.

Israël Beaulieu

DEKHockey Baie-des-Sables

T: 418-772-6898

Cel.: 418-556-3849

pr-ib@globetrotter.net

www.dekhockeybds.com



BTPerformance



Maçonnerie MB



septembre 2013

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1 Tournoi de tennis le 31 août, 1 ^{er} et 2 septembre	2  Fête du Travail	3 Date limite inscription programme Rénovillage	4	5  Vente de livres à 1 \$	6	7  Final et gala DEKHOCHÉY
8	9  Séance du conseil à 20 h	10	11	12 	13	14
15	16  Rencontre mensuel Cercle de Fermière à 19 h	17	18	19 	20	21
22 Début de l'automne 	23 	24 Date de tombée des articles pour le bulletin	25	26 	27	28
29	30  3 ^e versement taxes municipales	Le lundi 2 septembre, Fête du Travail, le bureau municipal sera fermé				



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 16 h à 19 h

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités